

Fort-de-France, le 23 novembre 2012

## Communiqué de presse

### **FEADER, une programmation de plus en plus resserrée**

#### **La vie des fonds européens : Décisions du CPS sur les mesures du FEADER :**

Le Programme de Développement Rural de la Martinique (PRDM), qui reprend les arbitrages pris au niveau local pour encadrer l'utilisation du FEADER, affiche un taux de programmation de 77,1% après le Comité de Pilotage Stratégique des fonds européens de novembre. Toutefois, le dépôt des dossiers de demande d'aide s'est encore accéléré ce dernier trimestre, (depuis septembre 133 dossiers ont été programmés).

Ainsi, malgré l'apparente disponibilité de crédits, sur la base d'une estimation du montant d'aide FEADER sollicité, le CPS a pris la décision de suspendre au 30 novembre 212, le dépôt des dossiers sur toutes les mesures des 3 premiers axes sauf pour les mesures suivantes :

- mesure 112 « installation des jeunes agriculteurs »
- mesure 121 « Modernisation des exploitations agricoles » dans les conditions déjà validées aux CPS derniers : une nouvelle installation, la mise aux normes des bâtiments d'élevage, la reconversion d'une exploitation touchée par la contamination à la chlordécone, les investissements collectifs et l'aide à la plantation de canne à destination de la sucrerie du Galion.
- Mesure 211 et 212 « Indemnité compensatoire des handicaps naturels » en zone de montagne et piémont
- Mesure 214 « mesures agro-environnementales »

Le dépôt reste aussi ouvert auprès des 3 GALs (Groupe d'action locale des 3 communautés de communes) pour la mise en œuvre de l'axe 4 « LEADER ».

Quelques chiffres FEADER sur la période de programmation 2007-2012, à ce jour :

- plus de 80 jeunes installés ;
- près de 5 millions d'€ d'aides ont été attribués aux agriculteurs ayant souscrit une mesure agro-environnementale ;
- près de 14 millions d'€ d'aides ont été injectés directement dans les exploitations agricoles avec une priorité à la diversification ;
- les communes rurales ont bénéficié de 4 millions d'€ pour le développement de micro entreprises, l'accès internet, l'accès au système d'assainissement, .... tout investissements nécessaires au bien être de la population ;

#### **56 projets validés au cours du CPS :**

**56 projets** ont été examinés et validés par le CPS du 23 novembre 2012. Ils représentent un coût total de 13,637 M€ dont **6,76 M€ de cofinancement de l'UE**. Dans le détail, 18 dossiers seront soutenus à hauteur de 1,82 M€ au titre du FEDER, 4 dossiers pour 2,28 M€ de FSE, 4 dossiers FEP pour 0,32 M€ de FEP et 30 dossiers pour 2,34 M€ de FEADER.

---

#### **Contact presse**

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

Sont à noter sur le FEDER, 1 dossier porté par le comité martiniquais du tourisme pour la participation des artisans à la Foire de Paris 2012, sur la mesure actions collectives PME-PMI (part UE de 191 942€), 13 dossiers émergeant à la mesure aide au fret pour une participation UE à hauteur de 662 752,84 €, 1 dossier de la Commune du Carbet pour le confortement de l'école mixte aux normes sismiques, CT 1 962 350 € dont FEDER 742 594 €.

Concernant le FSE, 2 dossiers pour le développement des compétences, visant à accompagner les salariés et les entreprises, ont notamment été validés. Ils se traduisent par des formations destinées aux salariés des entreprises Ag'nes et la Compagnie aérienne inter régionale express.

Parmi les dossiers FEP, l'UE soutiendra la production d'un documentaire sur la lutte contre la prolifération du poisson-lion en Martinique initié et créé par Beau Comme les Antilles Communication, à hauteur de 18 000€.

**Point sur les 4 fonds :**

FEDER : 417 M€ ; programmation : 75,95%  
FSE : 97 M€ ; programmation : 72,67%  
FEADER : 104,4M€ ; programmation : 77,1%  
FEP : 6,5 M€ ; programmation : 83,84%

[www.martinique-europe.fr](http://www.martinique-europe.fr)  
[www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)

---

**Contact presse**

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)